



assuré social THOMAS THIBAUT

n° de Sécurité Sociale 1 58 02 75 040 014 12

Pour toutes vos démarches, utilisez le compte ameli
ou l'application ameli pour smartphone

Caisse d'assurance maladie de l'Hérault 29, cours Gambetta
34934 MONTPELLIER CEDEX 9

M. THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Voici le détail des versements vous concernant pour la période du 01/10/2024 au 31/10/2024 .

Ces informations ont été directement transmises par votre caisse d'assurance maladie à votre organisme complémentaire . En conséquence, vous n'avez pas besoin de lui envoyer ce relevé.

pour information

dates	nature des prestations	montant payé	base du rembours.	taux	montant versé
	pour THIBAUT né(e) le 06/02/1958 maladie réf 2340 2428510005880				
05/10/2024	ORTHESE (PA)	44,80	44,80	60 %	26,88
	réglé le 14/10/2024 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 26,88 euro(s)				
	maladie réf 2340 2430210013656				
21/10/2024	PHARMACIE (PH7)	7,75	7,75	65 %	5,04
	franchise à retenir (FRT) ⁽¹⁾				-1,00
21/10/2024	HONOR. DISPENS. (HD7)	1,02	1,02	65 %	0,66
21/10/2024	HONOR.DISPENS.REM (HDR)	0,51	0,51	65 %	0,33
21/10/2024	HONOR.DISP.SPEC (HDE)	3,57	3,57	65 %	2,32
	réglé le 29/10/2024 au destinataire SELARL PHARMACIE SAINT-RO CH : 8,35 euro(s)				

(1) Les participations forfaitaires et franchises constatées sur ces actes sont déduites du montant remboursé dans la partie « Vos remboursements de soins » ou le seront sur vos prochains règlements.